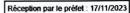
Accusé certifié exécutoire





DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi huit novembre deux mille vingt-trois, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation,

Étaient présents :

2 novembre 2023

Date de publication

Mme Hélène AUBRY, Mme Mireille BAUDRY, M. Éric BLONDEL, M. Didier BOQUET, M. Christian CAPRON, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Lionel DURAME, Mme Chantal DUTOT, Mme Émile DUTOT, M. Dominique GALLIER, M. Christophe GIRARD, M. Paul GONCALVES, Mme Steffie HAMEL, M. Sylvain HEMARD, Mme Aurore LAINÉ, M. Louis Marie LE GAFFRIC, Mme Dominique LEPEME, Mme Brigitte MALOT, M. André RIC,

sur le site internet de la ville,

Votants 25

Mme Carol TARAVEL-CONDAT, M. Jacques TERRIAL.

14 novembre 2023

Procurations:

Nombre de conseillers En exercice 29 Présents 22

Mme Sylvie CHRISTIAENS à M. Christian CAPRON, M. Luc HITLER à M. Didier BOQUET, M. Alexandre VOIMENT à Mme Carol TARAVEL-CONDAT.

Excusés:

Mme Céline CIVES, M. Thierry DUPRAY, Mme Fanny GENET-LACAILLE, Mme

Patricia SOUDAIS-MESSAGER

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.

DL2023-075	Décision modificative n°1	
	Budget VILLE	

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal, d'approuver la décision modificative n° 1 du budget principal consistant principalement à l'inscription de nouvelles recettes et à l'ajustement de plusieurs dépenses en fonctionnement et en investissement, qui s'équilibre comme suit :

076-200059111-20231108-DL2023-075-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

The state of the s	
Chapitre 011 – Charges à caractère général	+ 82 000 €
Cpte 6042 – Achats de prestations de services	+9000€
Cpte 611 – Contrats de prestations de services	+ 1500€
Cpte 615221 – Bâtiments publics	+ 50 000 €
Cpte 6232 – Fêtes et cérémonies	+ 20 000 €
Cpte 62876 – (Remb.de frais) Au GFP de rattachement	+ 1500€
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés	+ 140 000 €
Cpte 6216 – Personnel affecté par le GFP de rattachement	+ 20 000 €
Cpte 64111 – Rémunération principale	+ 40 000 €
Cpte 64131 – (Personnel non titulaire) Rémunérations	+ 40 000 €
Cpte 64138 – (Personnel non titulaire) Autres indemnités	+ 10 000 €
Cpte 64168 – Autres emplois d'insertion	+ 10 000 €
Cpte 6451 – Cotisations à l'urssaf	+ 20 000 €
Chapitre 014 – Atténuations de produits	+ 400 €
Cpte 7391172 – Dégrèvement de TH sur les log.vacants	+ 400 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre se.	+ 3 113 €
Cpte 6811 – Dotations aux amortissements	+ 3 113 €
Chapitre 022 – Dépenses imprévues	+ 40 000 €
Cpte 022 – Dépenses imprévues	+ 40 000 €
Chapitre 023 – Virement de la section d'exploitation	+ 93 693 €
TOTAL :	+ 359 206 €

Recettes

Chapitre 013 – Atténuations de charges	+ 60 000 €
Cpte 6419 – Remboursements s/rémunérations du pers.	+ 60 000 €
Chapitre 74 – Dotations et participations	+ 299 000 €
Cpte 7482 – Compensation p/perte taxe droits mutation	+ 234 000 €
Cpte 74832 – Attribution fonds départ.péréquation TP	+ 65 000 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre s.	+ 206€
Cpte 7811 – Produits exceptionnels divers	+ 206 €
TOTAL :	+ 359 206 €

076-200059111-20231108-DL2023-075-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2023

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre se.	+ 206 €
Cpte 2811 – Amortissements terrains de gisement	+ 206 €
Chapitre 041 – Opérations patrimoniales	+ 46 050 €
Cpte 21538 – (ordre) Autres réseaux	+ 23 750 €
Cpte 2315 – (ordre) Installations, matériel et outillage t.	+ 22 300 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	+ 45 000 €
Cpte 2135 – Installations générales, agencements, amén.	+ 5 000 €
Cpte 2138 – Autres constructions	+ 40 000 €
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	+ 503 739 €
Cpte 2313 – Constructions	+ 53 739 €
Cpte 2315 – Installations, matériel et outillage techniques	+ 450 000 €
TOTAL:	+ 594 995 €

Recettes

Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre se.	+ 3 113 €
Cpte 28031 – (ordre) Amortissements des frais d'études	+ 3 113 €
Chapitre 041 – Opérations patrimoniales	+ 46 050 €
Cpte 238 – (ordre) Avances versées sur commandes d'im.	+ 46 050 €
Chapitre 13 – Subventions d'investissement	+ 452 139 €
Cpte 1322 – Régions	+ 247 615 €
Cpte 1323 – Départements	+ 204 524 €
Chapitre 021 – Virement de la section d'exploitation	+ 93 693 €
TOTAL:	+ 594 995 €

Après que Monsieur le Maire a exposé dans le détail la décision modificative n°1, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la décision modificative budgétaire.

Pour extrait conforme,

Le Maire, Bastien CORITON Le secrétaire de séance,

Didier BOQUET